

Copie de résolution adoptée par le Conseil de la MRC de Bellechasse à une séance régulière tenue le 26 novembre 2025.

ADOPTION DU RAPPORT DES CONSULTATIONS DE L'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE BELLECHASSE

C.M. 25-11-356

ATTENDU que le gouvernement du Québec a adopté la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire le 6 juin 2022 et que de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) sont entrées en vigueur le 1er décembre 2024;

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) demande à la MRC de Bellechasse de réviser son schéma d'aménagement et de développement (SAD) pour assurer sa conformité aux nouvelles OGAT au plus tard le 1er décembre 2027, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);

ATTENDU que la MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un énoncé de vision stratégique (article 2.3 de la LAU), qui alimentera et guidera la révision de son SAD;

ATTENDU qu'une vision stratégique, à long terme, comprend minimalement les dimensions culturelle, économique, environnementale et sociale, en adéquation avec les aspirations de la population des vingt (20) municipalités du territoire;

ATTENDU que lors de la séance ordinaire tenue le 21 mai 2025, le Conseil de la MRC a adopté une résolution afin de constituer une commission chargée spécifiquement de mener les consultations publiques en vertu de l'article 2.18 de la LAU;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 2.18 de la LAU, la MRC a tenue huit (8) assemblées publiques de consultation sur son territoire afin de recueillir les avis, suggestions et observations du public et des organismes concernés;

ATTENDU qu'au terme de ces assemblées publiques de consultation un rapport a été élaboré et est joint à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Daniel Pouliot,
appuyé par M. Richard Thibault
et résolu

1. d'adopter le rapport d'assemblée de publique de consultation portant sur le projet d'Énoncé de vision stratégique de la MRC de Bellechasse.
2. de remercier l'ensemble des citoyens, organismes et partenaires ayant participé à la démarche de consultation.
3. de diffuser le rapport sur le site Web de la MRC de Bellechasse.

Adopté unanimement.

Copie certifiée conforme
Donnée à Saint-Lazare, le 27 novembre 2025



Anick Beaudoin, directrice générale